



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Évaluations 2024

Repères CM2

Premiers résultats

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle

Série Études

Document de travail n° 2024-E14
Octobre 2024

Évaluations 2024

Repères CM2

Premiers résultats



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteur(s)

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle

e-ISSN 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1. Introduction	7
➤ 2. Contenu	9
2.1 Méthodologie.....	9
2.1.1 Les concepteurs	9
2.1.2 Processus de construction	9
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	9
2.1.4 Domaines évalués en 2024.....	10
2.1.5 Les expérimentations	12
2.1.5.1 Échantillons concernés et domaines évalués.....	12
2.1.5.2 Expérimentation pour les Repères CM2.....	12
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	14
2.2.1 Méthodologie.....	14
2.2.2 Processus et principes	14
2.2.3 Description	14
2.2.4 Communication	17
➤ 3. Détermination des seuils	18
3.1 Méthodologie mise en œuvre	18
3.2 Données mobilisées	19
3.3 Seuils retenus	20
➤ 4. Résultats	22
4.1 Résultats d'ensemble en 2024 en début de CM2	22
4.1.1 CM2 français, résultats 2024	22
4.1.2 CM2 mathématiques, résultats 2024	23
4.2 Résultats selon le sexe.....	24
4.2.1 CM2 français, résultats 2024 selon le sexe	24
4.2.2 CM2 mathématiques, résultats 2024 selon le sexe.....	25
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	26
4.3.1 CM2 français, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement.....	26

4.3.2 CM2 mathématiques, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement	28
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants	29
5.1 Participation	29
5.2 Résultats.....	30
5.2.1 Communication	30
5.2.2 Logistique.....	31
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	33
5.2.4 Passation des épreuves	35
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	36
5.2.6 Restitution des acquis des élèves	37
5.2.7 Bilan.....	38
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école	39
6.1 Participation	39
6.2 Résultats.....	39
6.2.1 Communication et logistique.....	39
6.2.2 Portail et restitutions.....	41
6.2.3 Exploitation des évaluations.....	41
6.2.4 Bilan.....	43
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	44
7.1 Participation	44
7.2 Résultats.....	44
7.2.1 Communication et logistique.....	44
7.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	46
7.2.3 Portail et restitutions.....	50
7.2.4 Pilotage et formation	50
7.2.5 Bilan.....	55
Références des publications de la DEPP	56

➤ 1. Introduction

En septembre 2024, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CM2, 813 558 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la septième édition du dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la deuxième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la première édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de huit attendus des programmes dans les domaines suivants :

Langage oral

- Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.

Lecture et compréhension de l'écrit

- Comprendre un texte littéraire et se l'approprier.
- Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.
- Lire avec fluidité.

Étude de la langue

- Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit, acquérir l'orthographe lexicale.
- Identifier les constituants d'une phrase, se repérer dans la phrase complexe.
- Acquérir l'orthographe grammaticale.
- Enrichir le lexique.

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de cinq attendus des programmes dans les dimensions suivantes :

Nombres et calculs

- Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux.
- Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux.
- Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

Grandeurs et mesures

- Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs en utilisant des nombres entiers et décimaux.

Espace et géométrie

- Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des solides et figures géométriques.

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CM2, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation Repères CM2 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2024. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2024 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

➤ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CM2 a eu lieu en septembre 2024. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2023.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'écoles. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP, sous l'égide de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

La DEPP, accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n° 31 du 31-7-2020) et tient compte des attendus de fin d'année de CM1 et des repères annuels de progression du cycle 3 (BO n°22 du 29-5-2019). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire, entre le 9 et le 20 septembre. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective. En 2024, en début de CM2, l'évaluation se compose de quatre séquences en français (trois séquences collectives de 39 minutes, 33 minutes et 28 min et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives en mathématiques de 38 min.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2024

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CM2 lors de l'année scolaire 2024-2025.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2024-2025

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM2

Lecture : La compétence « comprendre un texte à l'oral » a été évaluée en début de CM2 en 2024.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (Reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes*						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (Calculer en ligne)						
	Soustraire (Calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Source : DEPP, Évaluations Repères CM2

Note : *Pour le CM2, des problèmes de géométrie, de grandeurs et mesures sont proposés.

Lecture : La compétence « comparer des nombres » a été évaluée en début de CM2 en 2024.

2.1.5 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.5.1 Échantillons concernés et domaines évalués

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire avec de nouveaux items.

2.1.5.2 Expérimentation pour les Repères CM2

TABLEAU 2 • Échantillon de l'expérimentation de français 2024

Français		
Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM2
Public hors EP	173	5 579
Public EP	39	1 425
Privé	35	1 260
Total	247	8 264

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM2

Lecture : L'échantillon est composé de 173 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation de mathématiques 2024

Mathématiques		
Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM2
Public hors EP	144	4 855
Public EP	32	1 279
Privé	29	938
Total	205	7 072

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM2

Lecture : L'échantillon est composé de 144 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 4 • Domaines évalués lors de l'expérimentation CM2 en 2024

Expérimentation en CM2 en septembre 2024 pour <i>Repères</i> CM2 septembre 2025		
Français		Compétences
2	Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte littéraire lu seul(e) Comprendre un texte informatif long lu seul(e)
2	Langage oral	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))
3	Étude de la langue	Différencier les classes de mots
		Mémoriser des temps de conjugaison (Mémoriser la conjugaison du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour : - être et avoir ; - les verbes du 1 ^{er} groupe ; - les verbes du 2 ^e groupe ; - les verbes irréguliers du 3 ^e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.) <i>(Identifier, au temps donné, la forme d'un verbe conjugué)</i>
		Mémoriser des temps de conjugaison. (Mémoriser la conjugaison du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour : - être et avoir ; - les verbes du 1 ^{er} groupe ; - les verbes du 2 ^e groupe ; - les verbes irréguliers du 3 ^e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.) <i>(Conjuguer un verbe au temps et à la personne demandés en contexte)</i>
		Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet
		Savoir trouver des synonymes
Mathématiques		Compétences
8	Nombres et calculs	Connaître les unités de la numération décimale pour les nombres entiers et les relations qui les lient
		Utiliser les fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs
		Lire des fractions (Reconnaître des nombres dictés)
		Comparer des fractions
		Additionner et soustraire des fractions
		Écrire une fraction décimale sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1
		Établir des égalités de fractions inférieures ou égales à 1
		Résoudre des problèmes en utilisant des fractions, des nombres décimaux et le calcul

Source : MEN-DEPP, Évaluations *Repères* CM2

Lecture : L'expérimentation en CM2 en 2024 évalue 7 compétences en français et 8 compétences en mathématiques.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig  par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Aïda Logan, charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit  etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

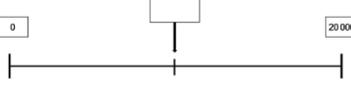
Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont  t  cr es pour r pondre aux besoins tr s sp cifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief   destination des  l ves non-voyants. Celui-ci est accompagn  d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des r ponses de l' l ve et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapt    destination des  l ves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagn  de capsules vid o en LSF (Langue des Signes Fran aise) ou en LfPC (Langue fran aise Parl e Compl t e) pour les items de compr hension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques

<p>Exercice 4</p> <p>Écris dans le cadre le nombre indiqué par la flèche.</p> <p>Droite 1</p>  <p>Droite 2</p>  <p>Droite 3</p> 	<p>Exercice 4 (suite)</p> <p>Écris le nombre indiqué par la flèche sur la page.</p> <p>Droite 2</p>  <div data-bbox="810 772 1300 851" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>1. Cahier adapté général 2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants</p> </div> <p>Exercice 4</p> <p>Droite 2</p> 
<p>Cahier non-adapté</p>	<p>3. Cahier pour les élèves non-voyants, imprimé en braille et en relief.</p>

Exercice 1	Exercice 1 (suite)
<p>Lis attentivement ce texte.</p> <p>Le cerf-volant de Toshiro</p> <p>1 Toshiro franchit le portail qui s'ouvrait sur le parc, puis longea l'allée de sable. Derrière lui, Grand-Père Satô marchait lentement, les yeux sur ses sandales. - Tu vas voir, garçon, dit le vieil homme. C'est une belle journée pour essayer un cerf-volant.</p> <p>5 Le matin même, ils avaient terminé l'objet, fait de papier tendu sur des tiges de bambou entrecroisées. Il était magnifique, d'un rose lumineux sur lequel se détachait un dragon émeraude, et Toshiro en était très fier. L'enfant s'arrêta à l'intersection des chemins qui sillonnaient le jardin. Il interrogea son grand-père du regard et celui-ci approuva son choix. - Oui, ici, ce sera parfait. Toshiro s'éloigna et posa le cerf-volant bien à plat sur la mousse. - Arrange le ruban ! conseilla son grand-père. S'il s'emmêle, tu sais ce qui arrivera !</p> <p>Le garçon lissa le papier du plat de la main et rejoignit le vieil homme. D'un même geste, ils tendirent la ficelle. Le cerf-volant sursauta et fila aussitôt vers la cime des sapins.</p> <p>15 Toshiro riait aux éclats, tout à la joie de voir le vert de leur dragon se dessiner dans les airs. Mais Grand-Père Satô ne pouvait pas voir ce qui rendait son petit-fils si heureux. Depuis longtemps déjà, son corps fatigué se courbait vers la terre qu'il avait travaillée durant tant d'années. Depuis longtemps déjà, son dos douloureux l'empêchait de regarder le ciel.</p> <p>20 Toshiro prit alors la main du vieil homme et l'emmena vers un tronc couché dont on avait fait un banc. À cet endroit, une grande flaque d'eau luisante par la dernière pluie offrait un miroir aux nuages qui défilèrent, poussés par la brise de cette fin d'hiver. Puisque Grand-Père Satô ne pouvait plus lever la tête, c'est là qu'il contemplerait le merveilleux spectacle qui se jouait là-haut. Fier de son idée, Toshiro rembobina la ficelle pour ramener le dragon à l'aplomb de la flaque.</p> <p>25</p>	<p>Lis attentivement ce texte.</p> <p>Le cerf-volant de Toshiro - version 2</p> <p>Toshiro franchit le portail qui s'ouvrait sur le parc, puis longea l'allée de sable. Derrière lui, Grand-Père Satô marchait lentement, les yeux sur ses sandales. - Tu vas voir, garçon, dit le vieil homme. C'est une belle journée pour essayer un cerf-volant. Le matin même, ils avaient terminé l'objet, fait de papier tendu sur des tiges de bambou entrecroisées. Il était magnifique, d'un rose lumineux sur lequel se détachait un dragon émeraude, et Toshiro en était très fier.</p> <p>L'enfant s'arrêta à l'intersection des chemins qui sillonnaient le jardin. Il interrogea son grand-père du regard et celui-ci approuva son choix. - Oui, ici, ce sera parfait. Toshiro s'éloigna et posa le cerf-volant bien à plat sur la mousse. - Arrange le ruban ! conseilla son grand-père. S'il s'emmêle, tu sais ce qui arrivera !</p>
<p>Exercice 1 (suite)</p> <p>Coche la réponse correcte.</p> <p>Question 1</p> <p>Toshiro est « très fier » car...</p> <p><input type="checkbox"/> il a fabriqué le cerf-volant avec son grand-père.</p> <p><input type="checkbox"/> le cerf-volant appartenait à son grand-père.</p> <p><input type="checkbox"/> son grand-père lui a acheté le cerf-volant.</p> <p><input type="checkbox"/> son grand-père a décoré lui-même le cerf-volant.</p>	<p>Exercice 1 (suite)</p> <p>Coche la réponse correcte.</p> <p>Question 1</p> <p>Toshiro est « très fier » car ...</p> <p><input type="checkbox"/> il a fabriqué le cerf-volant avec son grand-père.</p> <p><input type="checkbox"/> le cerf-volant appartenait à son grand-père.</p> <p><input type="checkbox"/> son grand-père lui a acheté le cerf-volant.</p> <p><input type="checkbox"/> son grand-père a décoré lui-même le cerf-volant.</p>
<p>Cahier non-adapté</p>	<p>1. Cahier adapté général</p> <p>2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants</p> <p>3. Cahier pour les élèves non-voyants en braille avec une possibilité de passation à l'oral</p>

2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéos en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CM2](#)

Cahier d'évaluation

- [Cahier de l'élève](#) (version corrigée)
- Cahier de l'élève - version adaptée - [Tome 1](#) (version corrigée) - [Tome 2](#)
- Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants - [Tome 1](#) (version corrigée) - [Tome 2](#)
- Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants - [Tome 1](#) (version corrigée) - [Tome 2](#)
- [Cahier adulte accompagnant](#) (version corrigée) - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

Guides pour le professeur

- [Guide pour le professeur](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants](#)
- [Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers](#)



➤ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CM2 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles, pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

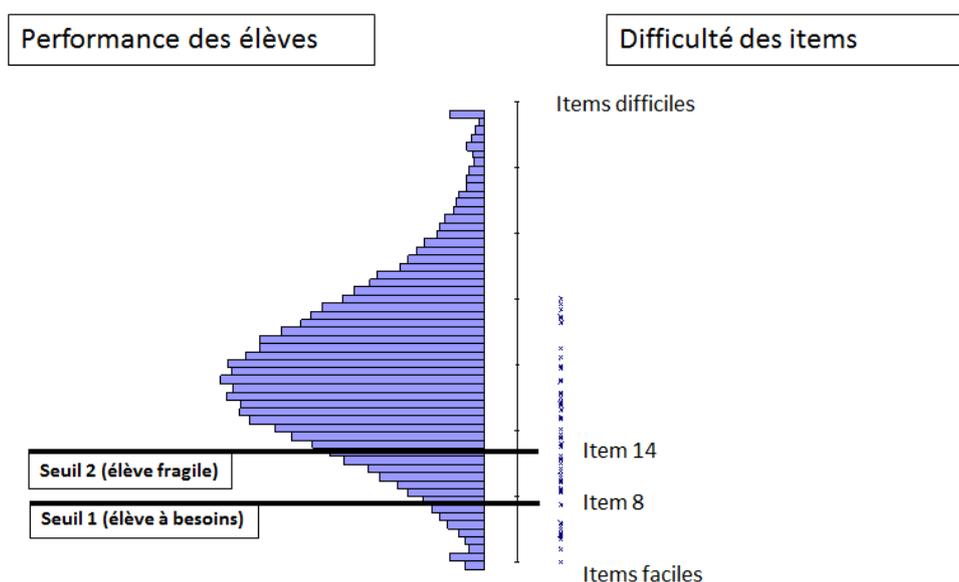
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* de début de CM2, la détermination de ces seuils de maîtrise a été effectuée en milieu de deuxième semaine de passation. Pour définir ces seuils, la DEPP a mobilisé les données issues de la première semaine de passation des évaluations *Repères* CM2 de 2024 sur un volume de 237 162 à 397 200 élèves par compétence pour garantir la représentativité des statistiques produites. Une équipe constituée d'une trentaine d'experts (enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) a été réunie le mercredi 18 septembre 2024. Les seuils définis (Tableau 5) ont ensuite été implémentés le 20 septembre 2024 dans le portail de saisie et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2024 en début de CM2

Français CM2			
Compétences	Nombre d'items	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	7	2	4
Comprendre un texte lu seul(e)	19	6	12
Lire à voix haute un texte	204 mots	89 mots <i>Attendus fin de CE2</i>	109 mots <i>Attendus fin de CM1</i>
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	8	3	5
Écrire des mots (dictés)	12	5	8
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8	3	5
Différencier les principales classes de mots	8	3	6
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	8	3	5
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	8	3	5

Note : DEPP, Évaluations Repères CM2

Lecture : La compétence « comprendre des textes à l'oral » a été évaluée en début de CM2 en 2024 avec 7 items. Le seuil 1 correspond à 2 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Mathématiques CM2			
Compétences	Nombre d'items	Seuil 1	Seuil 2
Utiliser différentes représentations des nombres	29	12	17
Écrire des nombres entiers	10	4	6
Placer un nombre sur une ligne graduée	13	5	9
Résoudre des problèmes	11	3	7
Mémoriser des faits numériques	25	8	12
Mémoriser des procédures	30	8	16
Poser et calculer	7	2	4

Note : DEPP, Évaluations Repères CM2

Lecture : La compétence « utiliser différentes représentations des nombres » a été évaluée en début de CM2 en 2024 avec 29 items. Le seuil 1 correspond à 12 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins »

➤ 4. Résultats

Ces premiers résultats de l'évaluation *Repères* CM2 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 30 septembre 2024. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CM2, s'élevait à 99,6 %.

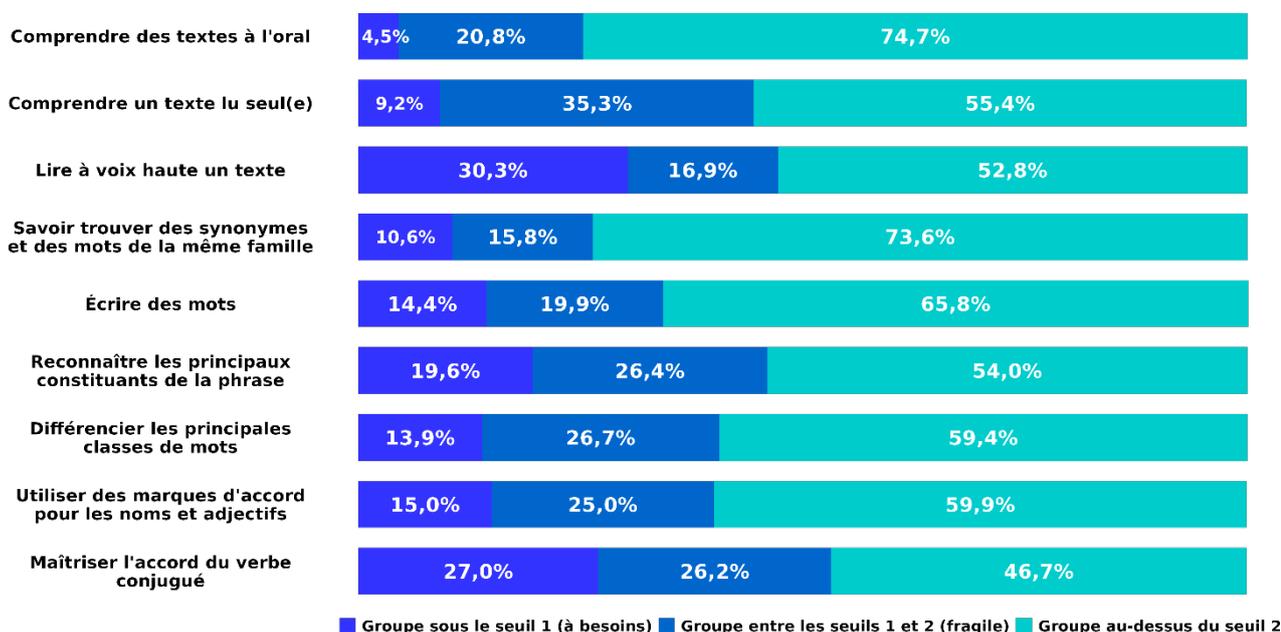
Quelques écoles ont continué la saisie après le 30 septembre et leurs résultats ne sont pas pour l'heure pris en compte. La DEPP publiera, comme chaque année, une note d'information avec l'ensemble des résultats.

4.1 Résultats d'ensemble en 2024 en début de CM2

4.1.1 CM2 français, résultats 2024

En français, les compétences les mieux maîtrisées sont « comprendre des textes à l'oral » et « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille » avec respectivement 74,7 % et 73,6 % d'élèves dans le groupe satisfaisant (au-dessus du seuil 2). À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées par les élèves sont « maîtriser l'accord du verbe conjugué », « lire à voix haute un texte » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase » avec respectivement 46,7 %, 52,8 % et 54,0 % d'élèves dans le groupe satisfaisant.

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2 en septembre 2024



Source : DEPP, *Repères* CM2

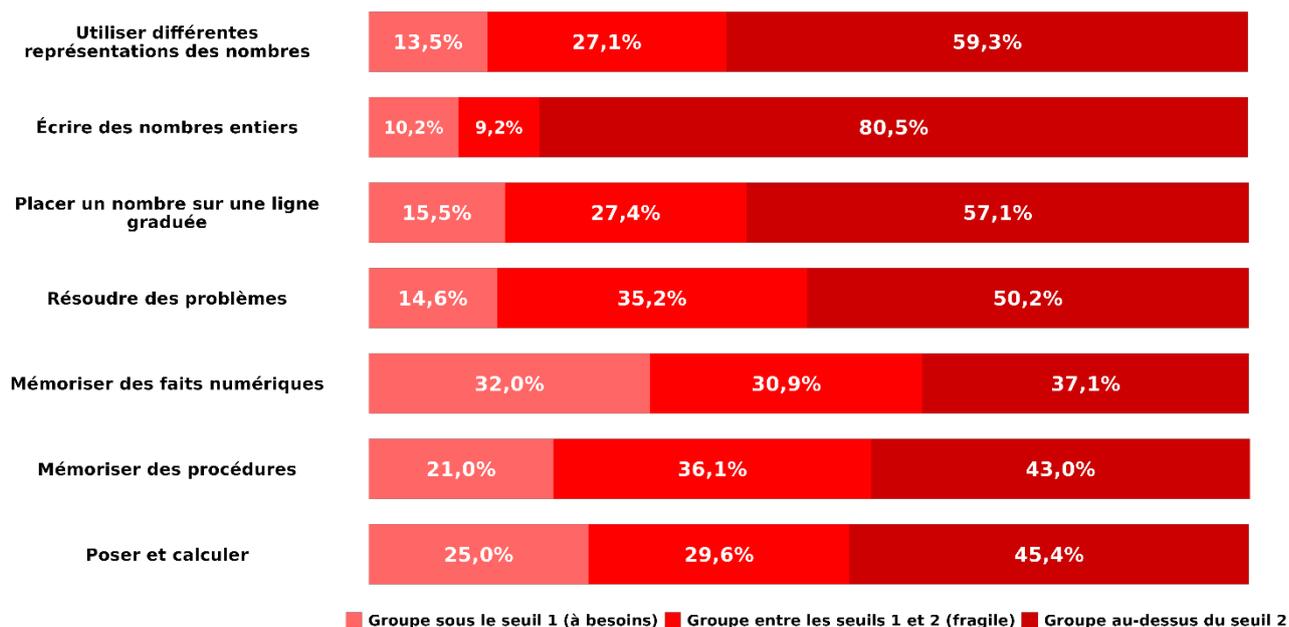
Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 74,7 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

4.1.2 CM2 mathématiques, résultats 2024

En mathématiques, la compétence « écrire des nombres entiers » est la mieux maîtrisée, avec 80,5 % des élèves atteignant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). À l'inverse, les compétences d'automatismes de calculs « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » sont les moins maîtrisées (respectivement 37,1 % et 43,0 %). Les compétences « poser et calculer » et « résoudre des problèmes » sont également moins bien maîtrisées (respectivement 45,4 % et 50,2 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2 en septembre 2024



Source : DEPP, Repères CM2

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 59,3 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres ».

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CM2 français, résultats 2024 selon le sexe

Quelle que soit la compétence évaluée en début de CM2 en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons, les écarts variant de 1,4 à 9,4 points en fonction des exercices. Pour sept des neuf compétences évaluées, cet écart de réussite entre les filles et les garçons est supérieur à 5 points. L'écart le plus élevé concerne la compétence « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (9,4 points). Pour le groupe des élèves à besoins, l'écart entre les filles et les garçons le plus important concerne la compétence « reconnaître les principaux constituants de la phrase » avec une différence de 5,6 points (16,7 % pour les filles contre 22,3 % pour les garçons).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2 en septembre 2024, selon le sexe (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	4,1	20,4	75,4	4,9	21,2	74,0
Comprendre un texte lu seul(e)	7,6	34,0	58,4	10,8	36,6	52,6
Lire à voix haute un texte	29,4	16,6	54,0	31,2	17,3	51,6
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	9,1	14,6	76,3	11,9	17,0	71,1
Écrire des mots (dictés)	12,1	19,3	68,6	16,5	20,4	63,0
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	16,7	25,1	58,1	22,3	27,6	50,1
Différencier les principales classes de mots	11,7	24,6	63,7	16,0	28,7	55,3
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	12,3	23,0	64,7	17,6	27,1	55,3
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	23,9	26,4	49,7	30,0	26,1	43,8

Source : DEPP, Repères CM2

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 75,4 % des filles parmi les élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

4.2.2 CM2 mathématiques, résultats 2024 selon le sexe

En mathématiques, en début de CM2, contrairement au français, les écarts de performance selon le sexe sont à l'avantage des garçons sauf pour « poser et calculer » où les compétences sont comparables entre filles et garçons. Dans six des sept compétences évaluées, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante sont supérieurs à 6 points. L'écart est supérieur à 15 points pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures ». La différence la plus marquée concerne la compétence « mémoriser des procédures » (19,1 points). Pour cette compétence, la proportion de filles dans le groupe « à besoins » est supérieure de 8,6 points à celle des garçons.

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2 en septembre 2024, selon le sexe (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Utiliser différentes représentations des nombres	15,7	31,9	52,4	11,4	22,5	66,1
Écrire des nombres entiers	12,6	11,5	75,8	7,8	7,0	85,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	19,2	31,6	49,2	11,8	23,4	64,9
Résoudre des problèmes	17,3	37,3	45,4	11,8	33,3	54,9
Mémoriser des faits numériques	35,0	31,0	34,0	29,1	30,8	40,1
Mémoriser des procédures	25,3	41,4	33,3	16,7	30,9	52,4
Poser et calculer	24,5	30,2	45,3	25,4	29,0	45,6

Source : DEPP, Repères CM2

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 52,4 % des filles parmi les élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres ».

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CM2 français, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement

Selon les compétences évaluées et le secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées), les niveaux de maîtrise varient fortement. Les élèves scolarisés dans le secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français. Les écarts de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP sont de l'ordre de 9 à 19 points, selon les compétences évaluées. Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ varient de 15 à 26 points selon les compétences évaluées. Les écarts sont supérieurs à 20 points pour « comprendre un texte lu seul(e) », « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille » et « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs ». L'écart le plus important concerne la compréhension d'un texte lu seul(e) (25,8 points). L'écart le moins important concerne la différenciation des principales classes de mots (15,3 points).

TABEAU 8 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2 2024, selon le secteur (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	3,7	20,0	76,3	8,5	28,0	63,4	12,9	30,6	56,5	2,1	15,5	82,5
Comprendre un texte lu seul(e)	8,1	34,5	57,4	16,1	45,2	38,7	21,4	47,1	31,6	4,6	27,6	67,8
Lire à voix haute un texte	29,2	17,1	53,7	39,4	17,6	43,0	46,8	16,9	36,3	22,3	15,9	61,8
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	9,1	15,2	75,7	18,9	21,1	59,9	25,2	22,8	52,0	5,6	11,9	82,5
Écrire des mots (dictés)	13,4	20,0	66,6	20,5	21,6	57,9	27,2	21,8	51	9,1	17,3	73,5
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	18,4	26,3	55,3	27,6	29,0	43,3	33,9	28,4	37,7	13,6	23,9	62,4
Différencier les principales classes de mots	13,2	26,9	59,9	20,2	29,4	50,4	25,8	29,6	44,6	8,0	22,2	69,8
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	13,5	24,6	61,9	24,6	29,3	46,2	30,8	30,2	39,0	9,0	21,9	69,1
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	26,0	26,5	47,6	37,3	26,6	36,1	43,6	25,6	30,9	18,1	25,2	56,7

Source : DEPP, Repères CM2

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 76,3 % des élèves évalués en début de CM2 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

4.3.2 CM2 mathématiques, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement

Comme en français, les niveaux de maîtrise en mathématiques varient fortement en fonction du secteur de scolarisation des élèves. Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques. Les écarts de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP varient de 5 à 18 points selon les compétences évaluées. Il est le plus élevé en résolution de problèmes. Ici aussi, les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+. Ils varient de 5 à 24 points et sont les plus élevés en résolution de problèmes.

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2 2024, selon le secteur (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Utiliser différentes représentations des nombres	12,0	26,4	61,6	22,3	32,0	45,6	29,2	31,9	38,9	8,1	25,3	66,6
Écrire des nombres entiers	9,1	8,8	82,2	17,1	12,7	70,2	21,7	13,4	64,8	6,1	7,2	86,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	14,0	27,0	59,0	24,7	30,9	44,4	31,2	30,4	38,4	9,4	25,8	64,8
Résoudre des problèmes	12,8	34,7	52,4	24,7	40,5	34,8	31,1	40,4	28,5	8,6	31,9	59,5
Mémoriser des faits numériques	31,4	31,4	37,2	39,3	28,3	32,4	42,4	25,3	32,3	25,5	32,7	41,8
Mémoriser des procédures	19,8	36,0	44,2	29,2	36,5	34,3	33,3	35,3	31,3	15,6	36,4	48,0
Poser et calculer	23,8	29,8	46,4	35,7	29,8	34,5	41,9	28,7	29,3	15,7	29,1	55,2

Source : DEPP, Repères CM2

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 61,6 % des élèves évalués en début de CM2 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres ».

➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée auprès des enseignants suite à l'évaluation *Repères CM2* de septembre 2024. Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères CM2*, les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2024, 4 591 enseignants de CM2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 838 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 40 % des enseignants participants). La moitié de ces enseignants n'enseigne qu'à des élèves de CM2, tandis que l'autre moitié enseigne également à des élèves d'un autre niveau (respectivement 955 et 883 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 838 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

TABLEAU 10 • Participation des enseignants au questionnaire

	2024
Participation totale	4 591
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 838
Enseignants de classe de CM2	955
Enseignants de classe de CM2 et d'une autre classe	883

Source : DEPP, *Repères CM2*

Lecture : À la date du 1^{er} octobre 2024, 4 591 enseignants de CM2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 838 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

80 % des enseignants de CM2 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 87 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

71 % des enseignants ont indiqué avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol. Parmi eux, 90 % ont indiqué que ces documents correspondaient à leurs attentes.

TABLEAU 11 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	80
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	87*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	71
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	90

Source : DEPP, *Repères CM2*

Note : * Enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Lecture : En 2024, 80 % des enseignants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CM2* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats et les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (respectivement 65 %, 57 % et 50 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 29 % et 30 %).

TABLEAU 12 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « assez utile » ou « très utile » (en %)
Les cahiers et guides en version PDF	65
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	47
La vidéo de présentation générale du dispositif	29
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et des directeurs d'école	30
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	57
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	50
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	49

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 65 % des enseignants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

5.2.2 Logistique

Plus de sept enseignants sur dix déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et ce, suffisamment tôt (respectivement 74 % et 71 %).

81 % des enseignants disposent de matériel de projection. Parmi ces enseignants, 19 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Six enseignants sur dix déclarent avoir eu connaissance de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (64 %). Parmi ces enseignants, 83 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour élèves non-voyants et pour élèves sourds et malentendants (respectivement 52 % et 49 %).

TABLEAU 13 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	74
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	71
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	81
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	19
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	64
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	83
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	52
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes parlée complétée ?	49

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 74 % des enseignants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est demandé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés lors des *Repères* CM2 2024. En 2024, le taux d'accord des enseignants avec la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CM2 en français est compris entre 71 % (« mémoriser des temps de conjugaison ») et 77 % (« comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) », « reconnaître les principaux constituants de la phrase », « différencier les principales classes de mots » et « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs »). En mathématiques, ce taux d'accord est compris entre 73 % (« comparer des fractions à l'unité » et « placer un nombre sur une ligne graduée (entiers, fractions et décimaux) ») et 81 % (« écrire des nombres entiers (sous la dictée) »).

TABLEAU 14 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves au début de CM2 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
Comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	77
Comprendre un texte lu seul(e)	75
Lire à voix haute un texte	73
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	76
Écrire des mots (dictés)	75
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	77
Différencier les principales classes de mots	77
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	77
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet	76
Mémoriser des temps de conjugaison	71

Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
Comparer des nombres décimaux	76
Comparer des fractions à l'unité	73
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)	75
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	81
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	75
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs	76
Placer un nombre sur une ligne graduée (entiers, fractions et décimaux)	73
Résoudre des problèmes	76
Mémoriser des faits numériques	72
Mémoriser des procédures	72
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications et division)	78

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 77 % des enseignants indiquent que l'exercice « comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » lors des Repères CM2 leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

5.2.4 Passation des épreuves

Huit enseignants sur dix sont satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants.

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)
Partie « Français » du guide	83
Partie « Mathématiques » du guide	84

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 83 % des enseignants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

Six enseignants sur dix sont satisfaits de la durée des séquences de français et de mathématiques (respectivement 63 % et 62 %).

TABLEAU 16 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)
Séquences de français	63
Séquences de mathématiques	62

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 63 % des enseignants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2024, 70 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 78 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion. 71 % déclarent aussi que les didacticiels sont efficaces.

TABLEAU 17 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	70
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	78
Enseignants déclarant les didacticiels efficaces	71

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 70 % des enseignants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

51 % des enseignants de CM2 se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 51 % des répondants indiquent qu'ils ont passé entre 11 et 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 18 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)
Entre 1 et 5 fois	51
Entre 6 et 10 fois	26
Plus de 10 fois	12
Sans réponse	11
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)
Moins de 10 minutes	6
Entre 11 et 20 minutes	51
Plus de 20 minutes	32
Sans réponse	11

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 51 % des enseignants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2024, 66 % des enseignants de CM2 sont satisfaits des fiches de restitution individuelle et 63 % du tableau des résultats détaillés. 60 % des enseignants jugent pertinente l'arborescence, 59 % le guide des scores et 57 % les fiches descriptives à destination des parents.

TABLEAU 19 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	63
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	66
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	60
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	59
Les fiches descriptives à destination des parent vous paraissent-elles pertinentes ?	57

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 63 % des enseignants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

5.2.7 Bilan

En 2024, 76 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 48 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 56 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 20 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	56
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	48
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	76
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	52

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 56 % des enseignants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

➤ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite aux évaluations *Repères* CM2 de septembre 2024.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2024, 5 703 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire, 4 147 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 73 % des directeurs participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 4 147 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

Plus de neuf directeurs d'école sur dix déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 76 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 88 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 65 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 55 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 21 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	91
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	76
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	88
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	65
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	55

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 91 % des directeurs d'école déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers informant de la passation.

Concernant la logistique, sept directeurs d'école sur dix indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt (respectivement 73 % et 74 %).

33 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 95 % affirment que les enseignants ont commandé des cahiers adaptés standards, 6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 4 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 22 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	33
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	95
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	4
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	73
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	74

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 33 % des directeurs d'école déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

6.2.2 Portail et restitutions

90 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. Huit directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et déclarent avoir eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 84 % et 78%). La moitié de ces directeurs indique que cette guide leur a été utile (52 %).

TABLEAU 23 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	90
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	84
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	78
Si oui, vous a-t-il été utile ?	52

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 90 % des directeurs d'école indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution

6.2.3 Exploitation des évaluations

95 % des directeurs déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école.

TABLEAU 24 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs ayant déclaré exploiter les évaluations au sein de leur école « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	95

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 95 % des directeurs d'école indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école que ce soit « souvent », « parfois » ou « rarement ».

En 2024, 67 % de ces directeurs d'école indiquent avoir utilisé les évaluations dans le but d'organiser les APC, 65 % pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe et 64 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (15 %).

TABLEAU 25 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)
Organiser les APC	67
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, ...)	49
Favoriser le travail avec le RASED	61
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	65
Élaborer les PPRE	57
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	64
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	34
Élaborer le projet d'école	51
Cibler une problématique en formation de proximité	15
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	60

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 67 % des directeurs d'école indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.

6.2.4 Bilan

Six directeurs d'école sur dix estiment que la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et sept directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante.

TABLEAU 26 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	59
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	70

Source : DEPP, *Repères* CM2

Lecture : En 2024, 59 % des directeurs d'école déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.

➤ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM2 de septembre 2024.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenus pédagogiques des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2024, 503 IEN ont participé à ce questionnaire, 122 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 122 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

Plus de huit inspecteurs sur dix déclarent avoir reçu l'information concernant la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux suffisamment tôt.

Huit inspecteurs sur dix indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt. D'une manière générale, 84 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents.

83 % des inspecteurs déclarent connaître l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces inspecteurs, 95 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 87 % des IEN déclarent connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 74 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)
L'information concernant la généralisation des évaluations <i>Repères</i> à tous les niveaux vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	85
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	80
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	83
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	95
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	87
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	74
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations,...) ?	84*

Source : DEPP, *Repères* CM2

Note : *IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».

Lecture : En 2024, 85 % des IEN déclarent avoir reçu suffisamment tôt l'information concernant la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux.

Les versions adaptées des cahiers sont commandées par trois quarts des enseignants de CM2. La version du cahier adapté standard est la plus commandée par les enseignants, suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 97 %, 37 % et 20 %).

Six inspecteurs sur dix affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance.

TABLEAU 28 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	75
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	37
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	20
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	59
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	57

Source : DEPP, *Repères* CM2

Lecture : En 2024, 75 % des IEN déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 est perçue comme intéressante par neuf inspecteurs sur dix.

TABLEAU 29 • Déclarations des IEN sur l'évolution des évaluations Repères (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	89

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 89 % des IEN déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît intéressante.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2024, en français et en mathématiques, au début du CM2, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 72 % à 79 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 79 % des IEN jugent pertinent l'exercice « maîtriser l'accord du verbe avec son sujet ». En mathématiques, l'exercice « comparer des fractions à l'unité » est jugé pertinent par 75 % des inspecteurs.

TABLEAU 30 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM2 (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices (en %)
Comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	79
Comprendre un texte lu seul(e)	79
Lire à voix haute un texte	78
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	76
Écrire des mots (dictés)	78
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	78
Différencier les principales classes de mots	78
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	79
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet	79
Mémoriser des temps de conjugaison	79

Mathématiques	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices (en %)
Comparer des nombres décimaux	74
Comparer des fractions à l'unité	75
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)	73
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	75
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	75
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs	75
Placer un nombre sur une ligne graduée (entiers, fractions et décimaux)	72
Résoudre des problèmes	75
Mémoriser des faits numériques	73
Mémoriser des procédures	72
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications et division)	75

Source : DEPP, *Repères CM2*

Lecture : En 2024, 79 % des IEN indiquent que les exercices « comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » en début de CM2 leur paraissent pertinents pour connaître les besoins des élèves.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices *Repères* CM2.

Concernant les exercices les moins plébiscités par les inspecteurs, 13 % des IEN ont des réserves pour l'exercice de français « mémoriser des temps de conjugaison ». En mathématiques, 8 % des IEN ont des réserves pour l'exercice « placer une fraction sur une ligne graduée » et 7 % pour l'exercice « mémoriser des procédures » et « mémoriser des faits numériques ». La nature des tâches que l'élève doit réaliser et le moment de passation (début de CM2) sont les réserves les plus courantes.

Par ailleurs, que ce soit en français ou en mathématiques, 48 % des inspecteurs ne se prononcent pas à ce sujet.

TABLEAU 31 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CM2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CM2 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) EXERCICE 23	2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un texte littéraire lu seul(e) EXERCICE 1	8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un document composite lu seul(e) EXERCICE 8	5	Moment de passation (début de CM2)
Lire à voix haute un texte EXERCICE 30	3	Durée de réalisation de l'exercice
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille EXERCICES 28 et 29	8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots dictés EXERCICE 9	4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reconnaître les principaux constituants de la phrase EXERCICES 25, 26 et 27	4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 24	2	Durée de réalisation de l'exercice
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs EXERCICES 10 et 11	0	-
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet EXERCICE 12	2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser / Moment de passation (début de CM2)
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICE 13	13	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser / Moment de passation (début de CM2)
Sans réponse	48	-

Source : DEPP, *Repères* CM2

Lecture : En 2024, 2 % des IEN indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) ».

TABLEAU 32 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CM2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CM2 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comparer des nombres décimaux EXERCICE 20	6	Moment de passation (début de CM2)
Comparer des fractions à l'unité EXERCICE 19	2	Moment de passation (début de CM2)
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés) EXERCICE 15	2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser / Moment de passation (début de CM2)
Écrire des nombres entiers (sous la dictée) EXERCICE 2	0	-
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive EXERCICE 5	2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs EXERCICE 14	2	Moment de passation (début de CM2)
Placer des grands nombres entiers sur une ligne graduée EXERCICE 4	3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser / Moment de passation (début de CM2)
Placer un nombre décimal sur une ligne graduée EXERCICE 16	5	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Placer une fraction sur une ligne graduée EXERCICE 17	8	Moment de passation (début de CM2)
Résoudre des problèmes EXERCICES 3 et 18	4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 7	7	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des procédures EXERCICE 22	7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications et division) EXERCICES 6 et 21	2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser / Durée de réalisation de l'exercice / Place de l'exercice dans le cahier
Sans réponse	48	-

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 6 % des IEN déclarent émettre des réserves sur l'exercice « comparer des nombres décimaux ».

7.2.3 Portail et restitutions

79 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution.

TABLEAU 33 • Proportion d’IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « oui » (en %)
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	79

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 79 % des IEN indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CM2 propose de nombreux documents d’accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d’un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et la vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves » (respectivement 33 %, 21 % et 13%). Les vidéos présentant les exercices de fluence et de ligne numérique, le guide pour l’accompagnement des élèves à besoins spécifiques et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 34 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %)*
Les cahiers et guides en version PDF	33
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	2
La vidéo de présentation du dispositif	4
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	1
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	13
Le diaporama de présentation du dispositif	5
Le guide des scores	21
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	4
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	1
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	6
EvalAide (CSEN)	4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	7

Source : DEPP, Repères CM2

Note : * Parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numérotter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Lecture : En 2024, 33 % des IEN indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre un document composite lu seul(e) », « mémoriser des temps de conjugaison » et « comprendre un texte littéraire lu seul(e) » (respectivement 12 %, 12 % et 10 %). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « résoudre des problèmes », « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » (9 % pour ces trois compétences).

TABLEAU 35 • Exercices proposés en français, dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)

Français	Part d'IEN (en %)
Comprendre un texte à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) EXERCICE 23	5
Comprendre un texte littéraire lu seul(e) EXERCICE 1	10
Comprendre un document composite lu seul(e) EXERCICE 8	12
Lire à voix haute un texte EXERCICE 30	3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille EXERCICES 28 et 29	2
Écrire des mots dictés EXERCICE 9	3
Reconnaître les principaux constituants de la phrase EXERCICES 25, 26 et 27	5
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 24	1
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs EXERCICES 10 et 11	2
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet EXERCICE 12	3
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICE 13	12

Source : DEPP, Repères CM2

Note : Parmi tous les exercices de français, il s'agissait de pointer celui ou ceux dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation.

Lecture : En 2024, 12 % des IEN déclarent que l'exercice « comprendre un document composite lu seul (e) » est l'exercice de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

TABLEAU 36 • Exercices proposés en mathématiques, dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)

Mathématiques	Part d'IEN (en %)
Comparer des nombres décimaux EXERCICE 20	2
Comparer des fractions à l'unité EXERCICE 19	3
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés) EXERCICE 15	3
Écrire des nombres entiers (sous la dictée) EXERCICE 2	1
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive EXERCICE 5	2
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs EXERCICE 14	4
Placer des grands nombres entiers sur une ligne graduée EXERCICE 4	4
Placer un nombre décimal sur une ligne graduée EXERCICE 16	7
Placer une fraction sur une ligne graduée EXERCICE 17	7
Résoudre des problèmes EXERCICES 3 et 18	9
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 7	9
Mémoriser des procédures EXERCICE 22	9

Source : DEPP, Repères CM2

Lecture : En 2024, 9 % des IEN déclarent que les exercices « résoudre des problèmes », « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » sont les exercices de mathématiques dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 et entre les cycles 2 et 3 qu'elles sont les plus utilisées (respectivement 61% et 62%). De plus, 58% des IEN déclarent exploiter les données des évaluations dans le cadre des liaisons école/collège.

TABLEAU 37 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » exploiter les données des évaluations dans les concertations inter cycles (en %)
Cycle 1 - cycle 2	61
Cycle 2 - cycle 3	62
Cycles 1 - 2 - 3	50
Liaison école / collège	58

Source : DEPP, *Repères* CM2

Lecture : En 2024, 61 % des IEN déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitutions consolidées des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de niveau, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription. 68 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 86 % déclarent utiliser ces documents et 93 % les trouver intéressants. En 2024, 70 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

7.2.5 Bilan

Plus de huit inspecteurs de circonscription sur dix estiment que les évaluations *Repères* sont des dispositifs qui ont de l'influence sur leur gestion des plans de formation et l'accompagnement des équipes.

Les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur permettent davantage de confirmer que de déceler des besoins dans leur circonscription (84 %, contre 77%). Enfin, 72 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 38 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	85
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	91
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	72
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	77
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	84

Source : DEPP, *Repères* CM2

Lecture : En 2024, 85 % des IEN pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Éducation et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude. In: Janette B. Benson, Advances in Child Development and Behavior, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats- Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation- Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi-CP 2020-2021- Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021- Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr